

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/MIN(03)/ST/109
12 septembre 2003

(03-4910)

CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE
Cinquième session
Cancún, 10 - 14 septembre 2003

Original: anglais

JAMAÏQUE

Déclaration de S.E. M. Keith Desmond Knight
Ministre des affaires étrangères et du commerce extérieur

Nous sommes réunis dans cette magnifique ville des Caraïbes dont la gaieté et le climat ensoleillé parviendraient à égayer l'humeur la plus sombre. Pourtant, nous sommes malheureusement très pessimistes en venant ici aujourd'hui. Il y a deux ans, les Membres de l'OMC ont entrepris de placer les besoins et les intérêts des pays en développement au centre du programme de travail adopté à Doha. Maintenant que nous sommes réunis à Cancún, les pays en développement sont bien obligés de demander où est la promesse de Doha. Le risque est grand de la perdre totalement de vue. Nous sommes convaincus que cela sera le cas si la cinquième Conférence ministérielle s'achève sans inclure dans son résultat, de manière spécifique et concrète, des mesures qui contribuent véritablement à promouvoir le développement des pays en développement grâce à leur participation bénéfique au système commercial mondial.

Je ne voudrais pas être trop dur, mais la Jamaïque craint que l'OMC ne soit trop prompte à enjoliver et à esquiver. Les promesses peuvent être honorées, les platitudes ne seront jamais que des platitudes. Nous avons la possibilité ici à Cancún de montrer clairement, grâce aux décisions que nous prendrons sur les questions relatives au développement, ce que la promesse de Doha signifiait vraiment. Nous sommes convaincus que la réponse que nous donnerons aura des répercussions considérables pour cette Organisation et pour l'avenir de millions de gens dans le monde.

Le système commercial mondial n'a pas dans l'ensemble été favorable aux pays en développement. Nous savons que quelques pays en développement ont obtenu de bons résultats, mais quelques rares exceptions ne font pas la règle. Le fait que la part des pays les moins avancés dans le commerce mondial soit plus faible aujourd'hui qu'elle ne l'était il y a 50 ans constitue indubitablement un défi pour l'Organisation mondiale du commerce dont le mandat, si nous interprétons bien l'Accord de Marrakech, concerne **le commerce et le développement**.

Nous ne pensons pas qu'il suffise, pour relever ce défi, de prôner simplement toujours davantage de libéralisation – non seulement dans le domaine des échanges mais également dans des domaines non commerciaux.

Les pays des Caraïbes n'ont pas à recevoir de leçon en matière de libéralisation et d'ouverture. Ils connaissent aussi certaines des conséquences de la libéralisation et de l'ouverture. Pour de nombreux pays de la région, le commerce des biens et des services dépasse 100 pour cent du produit intérieur brut (PIB). On nous pardonnera de demander à ceux qui veulent que nous ouvrons nos économies à davantage d'importations de quoi ils parlent. Comme de nombreux autres pays, nous avons beaucoup entendu parler des 500 milliards de dollars EU de bénéfices commerciaux qui doivent découler du Cycle de Doha. Ces bénéfices seront les bienvenus s'ils se concrétisent. Des chiffres impressionnants ont aussi été cités à l'envi au cours du Cycle d'Uruguay. Certains pays en auront sans doute bénéficié, mais dans notre région le déficit commercial avec le reste du monde a triplé, passant

de 978,6 millions à 2898,7 millions de dollars EU entre 1990 et 2002. En ce qui concerne la Jamaïque entre la fin du Cycle d'Uruguay et 2002, nos importations ont progressé de 91 pour cent tandis que les exportations régressaient de 8,4 pour cent.

Nous n'ignorons pas qu'en tant que région nos pays ne représentent que 0,27 pour cent du commerce mondial. Cela ne constitue certes qu'une part minuscule du commerce mondial mais le fait est que le commerce a une importance énorme pour nos économies. Les modalités de notre participation au système de commerce multilatéral montrent clairement que nos petits pays contribuent de manière disproportionnée à la croissance des importations dans l'économie mondiale qui n'a pas son pendant dans notre capacité à exporter ou à pénétrer sur les marchés mondiaux. Cela n'est pas tenable et la Jamaïque défendra fermement au cours des négociations actuelles des positions visant à redresser cette situation.

Comme de nombreux autres petits pays en développement, notre économie est de petite taille et ses perspectives sont limitées. Les niveaux de production de la Jamaïque sont peu élevés tant dans le secteur agricole que dans le secteur manufacturier en raison de déséconomies d'échelle et d'autres facteurs. Les producteurs jamaïcains ont de plus en plus de mal à se montrer compétitifs sur leurs propres marchés intérieurs face aux importations meilleur marché. Sur les marchés traditionnels et autres, nous sommes confrontés à la concurrence féroce des producteurs à grande échelle. La question de la compétitivité devient encore plus vitale avec l'érosion constante des conditions préférentielles d'accès aux marchés. Le marché des bananes connaît de graves problèmes en Europe et le sucre est maintenant également menacé. Il nous est de plus en plus impossible de nous intégrer dans le système commercial mondial et nous affirmons que l'OMC ne peut pas continuer à se désintéresser de nos préoccupations.

Les petits pays en développement comme la Jamaïque ne peuvent pas respecter les mêmes prescriptions que les grands pays plus avancés et ils ne devraient pas être tenus de le faire. Un traitement spécial et différencié est important car il nous faut une marge de manœuvre pour nos secteurs productifs. On ne peut pas attendre de nous que nous abandonnions la production locale dans le secteur agricole et le secteur manufacturier, même si nous reconnaissons parfaitement l'importance croissante que le secteur des services peut avoir dans l'économie régionale et mondiale.

Ma délégation tient à dire une fois encore que la Jamaïque est déçue non seulement par l'absence de progrès sur les points du programme de travail qui intéressent les pays en développement mais également par l'absence à l'OMC de procédures claires et prévisibles pour la préparation et la conduite des conférences ministérielles. Cela n'est pas seulement une question de procédure. Cela a également une incidence sur le fond étant donné que la manière dont nous organisons nos travaux affecte la mesure dans laquelle un pays est capable de promouvoir et de défendre ses intérêts. Franchement, je ne pense pas que l'OMC prenne suffisamment en compte les points de vue de **tous** ses Membres.

Il est temps maintenant que l'OMC mette en place des procédures et des modalités d'organisation pour ses conférences ministérielles permettant de garantir la transparence et d'assurer la participation effective de tous. Nous demandons aux Ministres de charger le Conseil général de se pencher sur cette question bien avant la sixième Conférence ministérielle

En ce qui concerne le programme de travail de l'Organisation, les positions de mon pays, en tant que membre du CARICOM et du Groupe plus large des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, sont reflétées dans les déclarations faites par ces deux groupes avant la réunion.

Je me permettrai cependant de souligner quelques-uns des points qui nous intéressent particulièrement.

Dans la Déclaration de Doha, outre les principaux domaines de négociations, plusieurs questions relatives au développement ont été identifiées, y compris les ADPIC et la santé publique, le traitement spécial et différencié, les questions de mise en œuvre et le programme de travail sur les petites économies.

S'agissant des ADPIC et de la santé publique, mon gouvernement se félicite du compromis qui a été trouvé et il espère que les peuples du monde en développement en profiteront véritablement.

Malheureusement les progrès réalisés sur les autres questions relatives au développement ont cependant été minces ou inexistantes. Il nous semble que certains Membres ne sont disposés à examiner les questions relatives au développement que telles qu'ils les conçoivent et non telles qu'elles sont définies par les pays en développement eux-mêmes.

Nous sommes particulièrement déçus par l'absence de progrès véritables concernant le programme de travail sur les petites économies, le traitement spécial et différencié et les questions de mise en œuvre.

S'agissant de l'assistance technique et du renforcement des capacités, la Jamaïque est reconnaissante du soutien qu'elle a obtenu grâce aux activités nationales et régionales de l'OMC. Cela dit, nous continuons à avoir du mal à mettre en œuvre les obligations qui découlent pour nous du Cycle d'Uruguay et à ajuster notre économie face à un commerce davantage libéralisé. En matière de renforcement des capacités, il faut maintenant passer des formes conventionnelles d'appui à une formation pratique à plus long terme dans des domaines spécialisés et, ce qui est tout aussi important, s'employer à réduire les contraintes en ce qui concerne l'offre, en particulier dans les secteurs productifs.

Alors que l'OMC n'a pas encore réglé de manière adéquate la question de la mise en œuvre et les autres questions relatives au développement, on encourage les pays en développement à assumer des obligations additionnelles dans de nouveaux domaines. Alors que nombre d'entre nous, en particulier les petits pays, rencontrent des difficultés énormes pour respecter le programme actuel, on tente de nous convaincre de participer à des négociations additionnelles. La Jamaïque continue de s'opposer à des négociations sur ce que l'on appelle les questions de Singapour, à la fois parce qu'elle n'en a pas la capacité et à cause des incidences que cela aurait sur ses choix de politique intérieure visant à promouvoir le développement national. Nous espérons que les décisions dans ces domaines respecteront à la fois la lettre et l'esprit de la Déclaration de Doha.

Ma délégation souhaite quitter Cancún en ayant l'impression d'avoir accompli quelque chose qui justifie notre participation à cette réunion. Les décisions qui seront prises par la Conférence ministérielle doivent donc prendre en compte nos préoccupations dans les domaines ci-après:

- Agriculture – Il faut accorder un traitement véritablement spécial et différencié, mettre en place un mécanisme de sauvegarde spéciale, accorder une flexibilité pour certains produits et conserver les arrangements préférentiels.
- Accès aux marchés pour les produits non agricoles – Il faut prendre pleinement en considération les incidences sur les revenus des petites économies vulnérables, la nécessité de prévoir des réductions tarifaires moins drastiques, la possibilité d'exclure des produits sensibles et l'élimination sectorielle des droits de douane (élimination zéro pour zéro) uniquement sur une base volontaire.
- Traitement spécial et différencié – Il faut s'entendre sur un ensemble valable de décisions assorties d'engagements contraignants qui ne reprennent pas simplement sous une autre forme les dispositions relatives à "l'effort maximal".

- Petites économies – Accélération du programme de travail dans ce domaine, axée en particulier sur l'élaboration et l'adoption d'un plan d'action proposant des recommandations et des mesures spécifiques pour assurer la participation bénéfique des petites économies au système commercial multilatéral.

En conclusion, j'aimerais souhaiter la bienvenue aux nouveaux Membres, le Népal et le Cambodge. Ces deux pays figurent parmi les moins avancés et leur accession devrait nous aider à concentrer encore davantage l'attention de l'OMC sur les questions relatives au commerce et au développement.

Je souhaite également remercier sincèrement le gouvernement mexicain des efforts qu'il a déployés pour garantir la transparence du processus et de la chaleureuse hospitalité qu'il nous a accordée.

Que la Conférence de Cancún soit celle de la transformation incarnant véritablement le Programme pour le développement.
